

# Réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2024

## PROCES-VERBAL DE SÉANCE

*L'an deux mil vingt-quatre, le 05 avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

### Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : BRUEL Nicole, FERNANDEZ Aurélie (excusées).

### Points à l'ordre du jour :

Budgets Primitifs Commune et Eau-Assainissement 2024 ; Vote des taux d'imposition 2024 ; Amendes de police 2024 : demande de subvention ; Échange de terrains Commune / Indivision Lacoste ; Adhésion à l'Association Nationale des Élus de la Montagne ; Ouverture enquête publique chemins ruraux ; Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables ; Provision sur créances douteuses sur l'exercice 2024 et questions diverses

### Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

### Délibérations votées par le Conseil Municipal

## ▪ Budgets Primitifs 2024

### Budget Commune :

Les taux d'imposition 2023 sont reconduits pour l'année 2024 à savoir :

- ✓ Taxe Foncière Bâti : 45,03 %
- ✓ Taxe Foncière Non Bâti : 110,28%
- ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,64 %

Le BP 2024 s'équilibre en fonctionnement à 819 345,68 €.

Le montant des investissements s'élève à 1 490 084,94 € ; les principales dépenses d'investissement pour 2024 sont :

- ✓ Rénovation de la salle polyvalente
- ✓ Travaux de voirie aux Rouquets

### Budget Eau et assainissement :

Le budget primitif 2024 s'équilibre à 160 717,83 € en fonctionnement et à 1 154 587,51 € en investissement.

Ces budgets sont votés à l'unanimité des présents.

Une note de présentation des Budgets Primitifs 2024 est disponible sur le site internet de la commune.

## ▪ Provisions pour créances douteuses sur l'exercice 2024

Monsieur le maire indique à l'assemblée qu'il convient de constituer des provisions budgétaires en cas de non-recouvrement de créances.

Ces provisions sur créances douteuses correspondent à 20% des créances prises en charge depuis plus de 2 ans non encore recouvrées à ce jour.

Le conseil municipal décide donc de la constitution de provisions d'un montant de 10,00 € sur le budget Commune et de 70,00 € sur le budget Eau et assainissement.

## ▪ Amendes de Police 2024 : demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de voirie vont être réalisés aux Rouquets ; ce projet englobe des travaux d'amélioration de la sécurité des piétons pour un montant de 51 682,90 € HT.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide dans le cadre des Amendes de police 2024.

Accord du Conseil Municipal.

## ▪ Echange de terrains Commune / Indivision Lacoste

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'échange de terrains convenu avec l'indivision Lacoste, situés à Cantuel (talus le long de la voie communale afin de desservir le

terrain constructible) et aux Quatre routes (à l'embranchement entre la route du Garric et la RD 920 afin de créer un point de collecte des ordures ménagères).

Il présente les plans de bornage réalisés par un géomètre-expert ; il précise que cet échange sera réalisé sans soulte et que les frais de notaire seront pris en charge par les parties, chacune en ce qui la concerne.

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Adhésion à l'Association Nationale des Elus de la Montagne

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est classée en zone de montagne, à ce titre, elle adhère depuis de nombreuses années à l'Association Nationale des Elus de la Montagne, moyennant le versement d'une cotisation annuelle, comprenant une partie fixe et une partie variable définit selon le nombre d'habitants et de résidences secondaires.

Il est proposé le renouvellement de cette adhésion pour 2024 pour un montant de 182,03 €.

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Ouverture enquête publique - Chemins ruraux

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la prochaine étape de la procédure de régularisation des chemins ruraux consiste à la réalisation d'une enquête publique.

Il propose de nommer M. André RONGIER en qualité de commissaire enquêteur.

Accord du Conseil Municipal.

L'arrêté municipal d'ouverture de l'enquête publique précisant ses modalités sera publié prochainement, l'enquête se tiendra du 28 mai au 27 juin prochain.

#### ▪ Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la concertation publique s'est déroulée du 04 au 20 mars. Il indique qu'aucune observation n'a été formulée, il propose donc au Conseil Municipal de transmettre au référent préfectoral les décisions actées lors de la dernière séance relatives aux types d'énergie et zones d'accélération des énergies renouvelables.

Accord du Conseil Municipal.

### Questions diverses

#### ▪ Route du Maisonial

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie de la route du Maisonial, propriété de la commune de Lafeuillade-en-Vézies et desservant uniquement des habitants de Prunet, menace de s'effondrer le long du ruisseau. Une rencontre a eu lieu sur place pour envisager les travaux à entreprendre et étudier la nécessité de faire un dossier Loi sur l'eau.

Les devis et études sont en cours. Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 50 % des travaux.

Il conviendra par ailleurs de prévoir la réfection du second pont.

▪ **Projet Maison Assistantes Maternelles**

2 assistantes maternelles ont sollicité la mairie afin de trouver un local dans le cadre d'un projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune à compter de septembre 2025.

▪ **Divers**

- Demande d'un habitant du lotissement du Champ des Torgues concernant un problème de dangerosité du fait de véhicules mal stationnés.
- Nettoyage de la toiture de l'église finalisé.
- Chemin à la Croix d'Aubugues dégradé suite à des travaux de déboisement.
- Organisation école 2024 / 2025 : problème de communication, certains parents ont indiqué ne pas avoir été informés de la nouvelle organisation.

**Le Maire :**  
**David ERNEST**

**Le secrétaire de séance :**  
**Pierre-Vincent VALET**